



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

Comité Social et Economique (CSE)

CMAIC



La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

PRESENTATION DU SERVICE

- **Localisation : Calvados – 6 secteurs géographiques**
- **Nombre de salarié : 120 collaborateurs**
- **Nombre d'adhérents et d'effectifs suivis :**
 - **9000 entreprises**
 - **87000 salariés ou agents suivis**
- **Contexte social avant les élections CSE :**
 - **DUP + CHSCT**
 - **2 organisations syndicales représentatives avec délégués syndicaux FO et CFE-CGC**

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

1. MISE EN PLACE DU CSE

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

- **Fin des mandats DUP/CHSCT octobre 2018:**
 - Décision commune de prolonger les mandats
 - Engagement du lancement des élections professionnelles en 2018

- **Communication préalable à la DUP:**
 - Avant le lancement des élections
 - Présentation des modifications majeures
 - Infos sur le protocole d'accord préélectoral (PAP)
 - Calendrier prévisionnel des élections

- **Communication générale :**
 - Note d'information et guide d'information à destination des salariés
 - Invitation des OS à négocier le PAP



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises



Le PAP

(*Protocole d'accord préélectoral*)



Invitation des organisations syndicales

⇒ *Apparition d'un nouveau syndicat : CFDT*

⇒ *2 réunions*



Contenu et négociation du PAP :

Effectif et nombre
de sièges à
pourvoir

Nombre et
composition des
collèges

Listes électorales

Durée des
mandats

Dates et horaires
des scrutins

Répartition des
sièges à définir
par les parties

Discussion sur la constitution des
collèges
Particularité du syndicat catégoriel

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

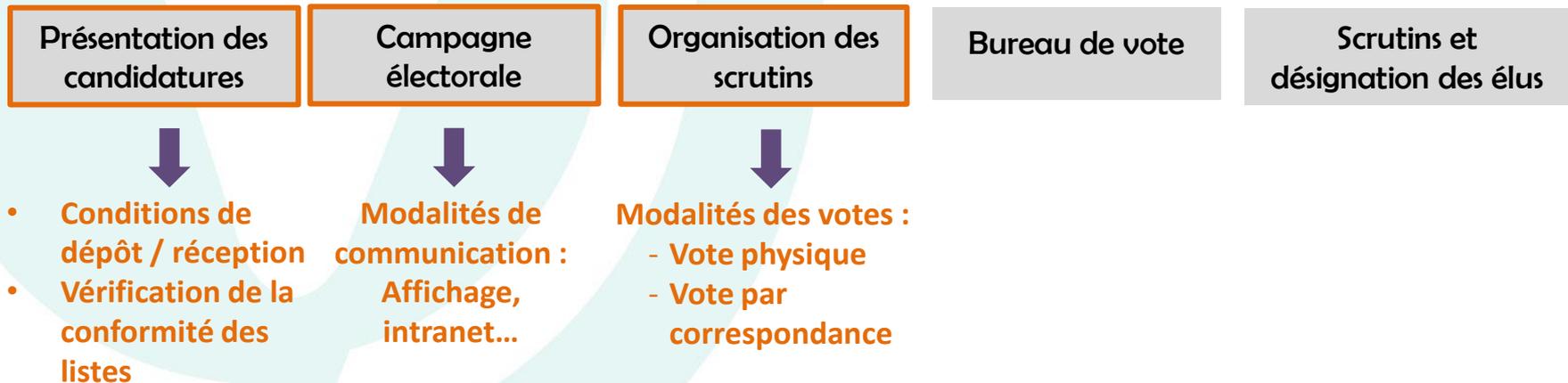


Le PAP

(Protocole d'accord préélectoral)



Contenu et négociation du PAP :



Pour les heures de délégation = règle de base (21h /mois)

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

2. ELECTIONS PROFESSIONNELLES

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

➤ **Organisation logistique :**

- Préparation et gestion des éléments de vote
- Bulletins de vote : forme
- Gestion du vote par correspondance

➤ **Assistance RH :**

- Réunion d'information pour les membres du bureau de vote
- Assistance des membres du bureau de vote : logistique, question, rédaction des PV...

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

➤ Résultats et représentativité :

TAUX DE PARTICIPATION GLOBAL = 94%

- 1^{ER} COLLEGE = 90%
- 2^{ème} COLLEGE = 100%
- 3^{ème} COLLEGE = 95%

REPRESENTATIVITE SYNDICALE

- SYNDICAT CFDT (tous collèges confondus) = 29%
- SYNDICAT FO (tous collèges confondus) = 44%
- SYNDICAT CFE-CGC (2^{ème} et 3^{ème} collèges) = 46%

3 délégués syndicaux désignés

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

3. FONCTIONNEMENT DU CSE

Entreprise > 50 salariés

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

➤ Première réunion en juillet 2018 :



CHOIX SECRETAIRE / TRESORERIER

parmi les titulaires

Vote à main levée – le président du CSE peut voter

➔ *Désignation temporaire jusqu'au 31 décembre 2018 :
représentation au conseil d'administration*



PERIODICITE DES REUNIONS

6 réunions CSE une fois tous les 2 mois

- Janvier / mars / mai / juillet / septembre / novembre
- Accessible aux membres suppléants 1 fois dans l'année ou selon un sujet précis

4 réunions CSE SSCT

- Février / juin / octobre/décembre
- Invitation du médecin du travail ou membre de l'équipe pluri.
- Membres identiques

5 à 6 réunions préparatoires CSE /CSE SSCT

- Présence obligatoire de la responsable RH
- Non déduits des heures de délégations

La prévention à votre service !



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises



LE BUDGET

Fonctionnement : 0,20% de la MS brute soumise à cot. (hors ind. de fin de contrat)

Actions sociales et culturelles : 0,80% de la MS

Budget désormais transférable selon certaines conditions (max 10% de l'excédent du budget de fonctionnement vers les ASC)



HEURES DE DELEGATION

- 21h / mois pour chaque membres élus titulaire
- Gestion différente d'un titulaire à l'autre
- Délai de prévenance : pas défini mais réflexion plutôt sur la notion de continuité de service et d'organisation de travail
- Délégation des heures à un autre membre → par le titulaire uniquement
- Permanence et délégation commune



FORMATION

3 jours minimum

- Proposée aux membres titulaires et suppléants
- Participation du directeur et de la responsable RH
- Formation de base + adaptation en fonction du profil (partie comptable / partie SSCT)



CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises



REGLEMENT INTERIEUR

Modalité de fonctionnement du CSE : réunion prépa, convocation, PV, modalité de vote...

Modalité de présentation annuelle des comptes et activité du CSE

Eléments actés :

- ✓ Périodicité des réunions
- ✓ Enregistrement des séances pour faciliter la rédaction du PV
- ✓ Règles en matières de gestion des activités sociales et culturelles
- ✓ Accès intranet
- ✓ Calendrier des réunions prévisionnelles et modalités de convocation

En cours de réflexion / discussion

- ✓ signature et diffusion du PV
- ✓ Gestion des heures de délégations : délai, formalités, gestion des agendas, traçabilité, distribution, ...
- ✓ Gestion/place des membres suppléants et les conditions de remplacement
- ✓ Agenda social à définir
- ✓ Modalité des votes en cas de consultation (formalités, délais,...)
- ✓ Local CSE – accès informatique

SUJETS EN DISCUSSION / POINTS DE VIGILANCE

- Heures de délégation et l'impact sur l'activité des personnels concernés
- Local CSE et accès informatique
- Présence des DS dans le CSE
- La mise à disposition / gestion de la BDES

La prévention à votre service !

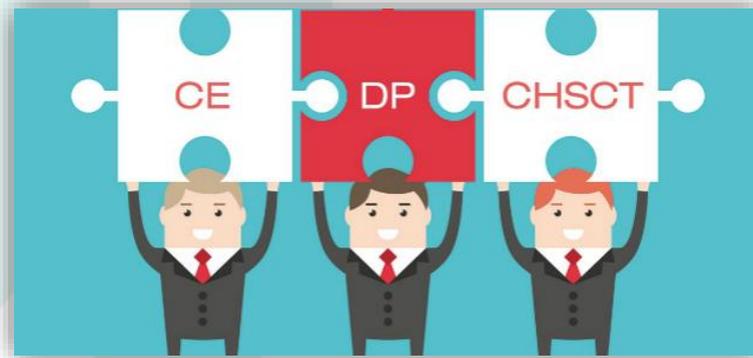


CMAIC

Service de
Santé au
Travail
Interentreprises

Comité Social et Economique (CSE)

CMAIC



La prévention à votre service !